Un coup de poignard dans le dos des entreprises de services

En cette rentrée 2009, l'atmosphère économique semble s'améliorer ou, plus exactement, se stabiliser. Dans un contexte où la confiance intervient beaucoup, le gouvernement s'évertue logiquement à mettre du baume au cœur des chefs d'entreprise: LA bonne nouvelle est donc la suppression de la taxe professionnelle. En bien, non! Il faut rétablir une vérité cruelle: la taxe professionnelle n'est absolument pas supprimée, elle va même augmenter pour bon nombre d'entreprises. Cet impôt « imbécile » ne va donc pas disparaître.

La réalité est que l'aménagement de la taxe professionnelle ne concerne que l'imposition liée aux investissements et va donc profiter exclusivement au secteur de l'industrie. C'est certainement une bonne chose pour toutes les PME industrielles françaises qui sont soumises à une concurrence internationale implacable et souffrent particulièrement en ce moment. Toutes les entreprises de services, qui regroupent 70 % des salariés français, ne sont donc en aucune manière concernées par cet aménagement puisque la part de la taxe professionnelle assise sur la valeur ajoutée continue à exister.

A vrai dire, je ne sais pas si le lien a été réellement fait par nos gouvernants entre la valeur ajoutée et les salaires, donc l'embauche ? Tout ceci fait penser à la réforme de la taxe professionnelle mise en œuvre par Lionel Jospin. Avant 2001; la taxe professionnelle était en effet directement liée aux salaires. Le gouvernement de cette époque avait donc fort logiquement considéré que cela pénalisait l'embauche et qu'il fallait supprimer cet impôt (déjà...). Malheureusement, à l'issue d'une réflexion aussi courte que fut importante la communication associée, la taxation sur les salaires fut remplacée par la taxation sur la valeur ajoutée. Du point de vue sémantique, la réalité est bien différente. La simple lecture d'un compte de résultats permet de comprendre que la valeur ajoutée est totalement liée à la part de masse salariale dans les charges d'une société. Mais cet exercice étant évidemment exclusivement réservé aux chefs d'entreprise, je me rappelle avoir dû mettre sous le nez d'un ministre de l'époque, qui s'attendait à des remerciements de ma part, la copie de l'avis d'imposition de Micropole-Univers prouvant que notre taxe professionnelle avait en fait doublé!

La taxe professionnelle continue bel et bien à exister Mais, me direz-vous, et alors quand bien même la taxe professionnelle ne serait pas supprimée pour ces entreprises! Nous avons tellement peu l'habitude de voir réduire la charge fiscale en France que le sujet passerait presque inaperçu et que nous nous réjouirions à juste titre pour les patrons de PMI. Mais c'est pire que cela! Selon le bon principe de Lavoisier (rien ne se perd, rien ne se crée, tout se compense...), il faut trouver d'autres recettes et donc la taxe professionnelle sur la valeur ajoutée va augmenter, par un système de réduction des plafonds d'imposition. Cela veut dire concrètement que la très grande majorité

ment, il vaut mieux arrêter de porter à bout de bras des secteurs irrémédiablement en déclin. Cette réforme de la taxe professionnelle, telle que présentée à ce jour, est donc un nouveau coup de poignard dans le dos des entreprises qui créent le plus d'emplois en France. Cela va augmenter encore le coup global du travail et réduire la rentabilité des PME, qui est déjà au niveau le plus bas des pays européens.

Au passage, en lieu et place de chercher en permanence à renforcer les fonds propres des entreprises, il serait nettement plus intéressant

L'aménagement de la taxe professionnelle ne concerne que l'imposition liée aux investissements et va donc profiter exclusivement au secteur de l'industrie.

des entreprises de services vont voir leur impôt augmenter. Et ceci dans de très fortes proportions, puisque cela aboutirait dans certains cas à quintupler le montant de cette taxe. Et ceci dans cette période de remontée du chômage qui touche durement beaucoup de nos compatriotes! Où est la logique d'augmenter encore le coût du travail, qui est déjà le plus élevé de tous les pays comparables?

Il est donc vraiment incompréhensible de voir le peu d'intérêt pour ce secteur des services au sens large qui regroupe les sociétés high-tech innovantes, l'intérim, le service informatique, le service à la personne, etc. D'où peut bien venir ce manque de considération? Peut-être que nos hommes politiques pensent que les emplois liés aux services ne sont pas délocalisables, comme les cafés-restaurants? C'est une grave erreur. Dans le domaine des services informatiques, la poursuite de la montée en puissance de l'offshoring sur certaines prestations montre parfaitement que les activités de services peuvent tout à fait être délocalisées. Il en est de même de toutes les activités de recherche.

Le traitement réservé aux entreprises de services est la traduction d'un sentiment profond : l'industrie est noble et le service vulgaire. On parle d'ailleurs de mettre en place des états généraux de l'industrie : pourquoi pas ? Il faut bien sûr au maximum chercher à conserver des emplois dans ce domaine. Mais attention à ne pas s'aveugler et, comme nous en avons souvent l'habitude en France, à ne pas voir à long terme et admettre que, malheureuse-

de comprendre que l'avenir à long terme d'une entreprise est lié à sa rentabilité. Si une société ne dégage pas de profit, elle passera son temps à consommer ses fameux fonds propres et à ne pas créer de la valeur. Or la rentabilité des entreprises françaises, en tout cas des PME qui interviennent en Prance, est exécrable entre le niveau monstrueux du coût du travail et toutes les fiscalités associées.

On pourra argumenter que les collectivités locales et territoriales, qui sont les bénéficiaires de cet impôt, doivent garantir leurs ressources. Et si on suggérait aux collectivités locales et territoriales de faire des économies? Au-delà de ce qui pourrait sembler être une boutade, je suis toujours surpris que cet axe de réflexion ne soit jamais pris en compte. Dans une PME, quand les « ressources » diminuent, on réduit les dépenses. Je n'ai pas encore perçu clairement les efforts faits par les destinataires de la taxe professionnelle... Dans ce domaine, la réforme des collectivités territoriales reste le seul espoir pour diminuer les charges des entreprises. Soyons honnêtes : la décision de Nicolas Sarkozy doit évidemment être saluée. Tout le monde admet qu'il est absurde de pénaliser l'investissement des entreprises : mais est-il plus logique de taxer l'embauche? S'il vous plaît, Monsieur le président, encore un effort pour vraiment «supprimer» la taxe professionnelle!

Christian Poyau est président de Micropole-Univers et ancien président de CroissancePlus.